

Abonné (e)

Nom
 Prénom
 Adresse
 Bat : Appt :
 Code Postal
 Ville
 Date de Naissance
 Téléphone (obligatoire)
 e-mail
 N° de carte STRAN 2016/2017
 Etablissement scolaire
 Classe
 Arrêt de montée
 N° de circuit scolaire ou ligne urbaine empruntée

Responsable légal (e)

(si différent de l'abonné)

Nom
 Prénom
 Adresse
 Bat : Appt :
 Code Postal
 Ville
 Téléphone (obligatoire)

PRIME TRANSPORT

Si vous êtes salarié, **50 % de votre abonnement** est pris en charge par votre employeur (avec justificatif)

Employeur :

ABONNEMENTS	Tarif Mensuel	Tarif Annuel	Remise familiale ^①	Prix après remise	Date de début de l'abonnement
<input type="checkbox"/> MATELOT : élève scolarisé en maternelle ou primaire Permet l'accès aux lignes scolaires, urbaines et héliYce Permet l'accès aux Ty'Bus le samedi et les vacances scolaires Abonnement mensuel valable 31 jours (date à date)	14,00 €	140 € 2 mois gratuits			
<input type="checkbox"/> SKIPPER : élève scolarisé au collège ou au lycée Permet l'accès aux lignes scolaires, urbaines et héliYce Permet l'accès aux Ty'Bus le samedi et les vacances scolaires Abonnement mensuel valable 31 jours (date à date)	20 €	200 € 2 mois gratuits			
<input type="checkbox"/> CAMPUS : étudiant ou apprenti (sur présentation d'un justificatif) Permet l'accès aux lignes scolaires, urbaines, héliYce et Ty'Bus Abonnement mensuel valable 31 jours (date à date)	23 €	230 € 2 mois gratuits			
<input type="checkbox"/> MULTIPASS : tout public Permet l'accès aux lignes scolaires, urbaines, héliYce et Ty'Bus Abonnement mensuel valable 31 jours (date à date)	37 €	370 € 2 mois gratuits			
<input type="checkbox"/> CROISIÈRE : retraité (sur présentation d'une notification de retraite) Permet l'accès aux lignes scolaires, urbaines, héliYce et Ty'Bus Abonnement mensuel valable 31 jours (date à date)	23,50 €	235 € 2 mois gratuits			

Frais de dossier + 3,00 €

Total à régler

Pour mon abonnement annuel, je choisis :

- le règlement en une seule fois par chèque (à l'ordre de Régie STRAN)
 le prélèvement mensuel : le 5 du mois le 15 du mois

^① Remise familiale : 5% pour 2 abonnements, 10% pour 3 abonnements, 20% pour 4 abonnements et +, souscrits **en une fois** par les membres d'un même foyer.

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales de vente (sur www.stran.fr)

Nom et prénom : _____

Date et signature : _____



Avant d'envoyer ma commande, je joins :

- une photo d'identité récente (qui sera restituée)
- une copie de la carte d'identité de l'abonné (ou du livret de famille)
- une copie de justificatif de domicile de moins de 3 mois
- pour les **lycéens** (à partir de 16 ans) : une attestation de scolarité
- pour la carte **Campus** : le justificatif étudiant ou d'apprentissage
- pour la carte **Croisière** : la notification de retraite
- pour les prélèvements, un RIB et l'autorisation de prélèvement dûment remplie



A retourner avec votre commande accompagné d'un RIB



Mandat de prélèvement SEPA



ICS : FR50 222 422 418

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez CARENE OU STRAN à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de CARENE OU STRAN

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

Référence unique du mandat

NOM – PRENOM ET ADRESSE DU DEBITEUR

NOM

Adresse

CP

Ville

DESIGNATION DU COMPTE A DEBITER

IBAN –

BIC –

TYPE DE PAIEMENT

Paiement récurrent / répétitif :

Paiement ponctuel :

Fait à SAINT NAZAIRE

Signature :

Le

Note : vos droits concernant le prélèvement sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'opposition, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 Janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.